

fin des temps", le Lord-Chancelier donne à son jugement la conclusion générale suivante, dont l'importance et l'étendue ne peuvent échapper à aucun citoyen, catholique ou protestant, de l'Empire britannique.

Mes Seigneurs, suivant mon opinion, l'effet réuni des divers actes d'émancipation des catholiques est d'éloigner des doctrines de la foi catholique romaine toute trace d'illégalité.

Des dons entre les vivants ou par testament peuvent maintenant être faits pour construire une église catholique romaine ou pour ériger un autel. Je suis sûr que ma décision n'entraînera pas Vos Seigneuries dans cette absurdité qu'un catholique romain, citoyen de ce pays, puisse légalement établir un autel pour la communauté catholique romaine, mais ne puisse fournir des fonds pour l'administration de ce sacrement, qui est fondamental selon la croyance des catholiques romains, et sans lequel l'église et l'autel seraient comme inutiles.

Quand on songe que, depuis quatre siècles, les catholiques d'Angleterre étaient dans l'impossibilité de faire des legs de messes pour le repos de leur âme sans s'exposer à voir leur testament annulé par les tribunaux du pays ; que la messe était condamnée comme un acte de superstition d'après l'interprétation commune des lois anglaises, et que l'Acte d'Unité de 1559 condamnait à un an de prison "toute personne qui entendra volontairement la messe" ; que tant de citoyens britanniques ont souffert autrefois la persécution, particulièrement en Irlande, pour avoir héroïquement assisté à la messe malgré toutes les menaces, on s'étonne que la justice ait été si lente à venir pour les catholiques du Royaume-Uni, mais on doit rendre grâces à Dieu qu'elle leur ait été enfin complètement accordée.

Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que le Lord-Chancelier du Royaume-Uni, qui vient de prononcer cette sentence suprême sur la validité des legs de messes pour les morts, était autrefois, — et il n'y a pas encore bien longtemps, — M. E.-F. Smith, M.P., l'un des plus dévoués lieutenants orangistes de sir Edward Carson.

La justice de Dieu peut être lente parfois, mais elle est infaillible et elle se rit des hommes.

ANTONIO HUOT, Ptre.

(Semaine Religieuse de Québec)

Les trois étapes de Jacques l'aveugle

NOUS étions à la campagne depuis une semaine ; c'était au mois de juin ; les fenêtres ouvertes laissaient entrer, dans le salon, tous les parfums du jardin ; Gounod venait de quitter le piano, et, à la musique avait succédé une de ces intimes causeries sur l'art, où la parole a, dans la bouche de notre ami, le charme d'une de ses mélodies. Je lui racontai alors qu'un paysan aveugle, devenu notre voisin, traversait quelquefois, le soir, pendant l'été, la petite route gazonnée qui sépare sa cabane de notre habitation, venait s'asseoir par terre le long du mur de notre jardin ; et là, pendant tout le temps que nous faisons de la musique, il restait immobile à écouter.

— J'aimerais bien à chanter pour cet homme-là ! s'écria Gounod.

— Vrai, mon cher ami ! Rien de plus facile. Il est deux heures : Jacques, c'est son nom, va revenir de son travail pour goûter.

— Comment ! de son travail ? Il travaille ?

— Je le crois bien. Il a trois états.

— Trois états !

— Qui l'occupent presque toute l'année. Je vais l'envoyer chercher, et, en l'attendant, je vous raconterai l'histoire de ses trois états. Ce sera, du même coup, vous raconter l'histoire d'une des créatures les plus singulières que j'aie rencontrées à la campagne ; inculte, poétique, rustique, expansive, éloquente, et qui précipitée violemment dans les ténèbres de la cécité, a retrouvé son chemin dans ces ténèbres, s'est refait une vie par son infirmité même.

Tel est l'homme, voici le fait :

Vous connaissez, je crois, mon cher ami, le petit village de Noisemont et la plaine qui nous en sépare. Il y a une trentaine d'années, je traversais cette plaine avec un de nos plus chers amis, qui était maire de notre village, M. Desgranges. Tout à coup, le bruit d'une violente explosion nous arrête, nous regardons ; à quatre ou cinq cents pas, s'élevait de terre une fumée blanchâtre qui semblait sortir d'une cavité, puis des pierres jetées en l'air, puis des cris horribles, puis, s'élançant de ce trou, un homme qui commence à courir dans la plaine comme un insensé.